

Bienvenue

nos valeurs
nos services
votre syndicat



Édito



Vous venez de rejoindre la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres - Bâtiment travaux publics (CFE-CGC BTP). Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons la bienvenue au sein de notre famille syndicale.

À travers ces quelques pages, nous souhaitons vous transmettre nos valeurs, nos engagements et toutes les informations vous permettant de bien connaître votre syndicat. La CFE-CGC BTP est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner au quotidien.

Si vous souhaitez participer activement à la vie de votre syndicat, nous vous invitons à vous rapprocher de votre délégué syndical, ou de votre section régionale ou section professionnelle.

La CFE-CGC BTP vous accompagnera en vous proposant des formations adaptées. Elle vous fera découvrir les enjeux du dialogue social dans votre entreprise.

Votre soutien et votre implication sont indispensables au renforcement de votre représentativité. Ils sont gages de notre crédibilité et participent à la poursuite de l'action de la CFE-CGC BTP au service de l'encadrement.

La CFE-CGC BTP une représentativité basée sur l'audience



Le syndicat qui fait valoir votre spécificité de membre de l'encadrement

Nous sommes le syndicat national des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés, des industries du Bâtiment, des Travaux Publics et des activités annexes et connexes. La CFE-CGC BTP est attachée à la fédération de la construction. Elle en est l'organisation syndicale la plus importante.

Un maillage national pour un réseau puissant

La CFE-CGC BTP est un syndicat représentatif habilité à signer des accords collectifs. Organisés en sections régionales, sections professionnelles et sections d'entreprise, nous sommes présents sur l'ensemble du territoire national. La force de la représentativité de la CFE-CGC BTP dans les entreprises de votre secteur nous permet d'être un maillon essentiel, tant au niveau de la confédération qu'au niveau des employeurs.

Ce maillage nous confère aussi un rôle privilégié dans les discussions et négociations avec les pouvoirs publics. La CFE-CGC BTP participe activement au dialogue social et siège, avec les autres organisations syndicales, dans de nombreux organismes paritaires.

Une représentativité pour agir dans votre entreprise*

La CFE-CGC BTP est un interlocuteur incontournable des directions à tous les niveaux de la représentation des salariés dans l'entreprise. En étant adhérent, vous pourrez donc proposer votre candidature aux élections professionnelles du comité social et économique (CSE), et également vous porter candidat comme membre de la Commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT), et représentant de proximité (RP).

Par votre implication, vous renforcez la représentativité de l'organisation que vous avez choisie. Vous participez ainsi au développement d'un dialogue social de progrès.

* Depuis la Loi du 20 août 2008, la représentativité des syndicats dépend de leurs résultats électoraux en entreprise : pour être représentatif en entreprise, un syndicat doit avoir recueilli au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour des élections des titulaires du comité social et économique (CSE). C'est à cette seule condition qu'il pourra désigner un délégué syndical, et participer aux négociations collectives dans l'entreprise.



Organisée en sections régionales, sections professionnelles et sections d'entreprise, la CFE-CGC BTP vous propose un réseau de militants compétents et impliqués. Ils vous apporteront informations, conseils et assistance.

Sections régionales

La CFE-CGC BTP est présente sur l'ensemble du territoire métropolitain au travers de 12 sections régionales.

Elles sont compétentes pour :

- déposer des listes lors des élections professionnelles dans l'entreprise (Comité social et économique) ;
- suivre l'ensemble des mandats syndicaux de l'adhérent ;
- faire valoir notre position sur la formation initiale et continue ;
- représenter et défendre régionalement les intérêts professionnels, économiques et sociaux du personnel d'encadrement du secteur du BTP et des secteurs annexes et connexes ;
- négocier les accords paritaires avec les représentants régionaux des organisations professionnelles patronales du secteur ;
- représenter le syndicat national au sein des organismes paritaires de formation, de prévention et de protection sociale ;
- diffuser aux adhérents toutes les informations sociales et professionnelles ;
- animer et coordonner toutes les activités des adhérents de la section régionale.

Sections d'entreprise

La section d'entreprise ou de groupe a pour vocation de développer, de maintenir et d'animer un réseau relationnel au niveau de l'entreprise ou du groupe.

La section de groupe est un véritable carrefour de l'information. Cette section est un lieu où se créent de nouvelles synergies syndicales (préparation des élections professionnelles, négociations à un niveau groupe...). Face à la taille de certains groupes, il est important de créer ce lien relationnel entre les différentes entités qui le composent, gage d'homogénéité, de réactivité et d'anticipation.

La section de groupe se compose de l'ensemble des sections syndicales d'entreprise qui appartiennent au groupe.

Les sections syndicales CFE-CGC BTP d'entreprise et de groupe

Vinci, Inéo, Spie, Bouygues, Personnels du réseau CCCA, Snef, Socotec, Eiffage, APRR, Area, ASF, ATMB, Escota, Sanef, Fayat, Axima, OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics)...

Les missions des sections

- **Représenter et défendre** les intérêts professionnels, économiques et sociaux du personnel d'encadrement au sein du groupe ou de l'entreprise.
- **Animer** et coordonner toutes les activités des adhérents de la section professionnelle.
- **Négocier** les accords paritaires avec les représentants des organisations professionnelles patronales de leur secteur.
- **Diffuser** aux adhérents toutes les informations sociales et professionnelles.



Sections professionnelles

Au-delà du BTP, les sections professionnelles de la CFE-CGC BTP regroupent les adhérents des activités annexes et connexes.

Chaque section professionnelle a une gestion autonome conduite par un bureau et un conseil syndical, élu pour un mandat de trois ans par l'assemblée générale constituée des adhérents de la section.

Le bureau et le conseil du syndicat national contrôlent et coordonnent les activités des différentes sections professionnelles.

- **Autoroutes**

Construction et exploitation des routes, autoroutes et ouvrages à péage.

- **Sicma**

Industries de Carrières et Matériaux de construction, Négoce des Matériaux, Industrie de fabrication des ciments et Industrie de fabrication de la chaux.

- **Spabeic**

Architectes, économistes de la construction, géomètres, conseils en architecture, urbanisme et environnement.

- **Pro BTP**

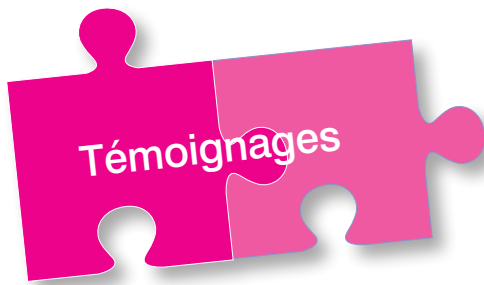
Protection sociale des métiers du BTP.

Nos valeurs

- Les adhérents sont des salariés qui appartiennent exclusivement à l'encadrement (techniciens, agents de maîtrise et cadres).
- Votre syndicat a pour vocation de représenter et de défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés dans un environnement en perpétuelle mutation.
- Notre action s'inscrit dans une logique de dialogue et de négociation.
- Nous souhaitons que l'encadrement soit le premier à participer activement à l'évolution de son entreprise. Il la connaît mieux que quiconque. Il a la réactivité nécessaire pour réagir rapidement aux changements économiques.
- Dans ce but, la CFE-CGC BTP apporte au personnel d'encadrement son réseau, son soutien et les outils nécessaires à son action.

Nos 7 engagements

- 1 **Promouvoir** les intérêts du personnel d'encadrement face aux logiques purement financières.
- 2 **Favoriser l'emploi et le développement** de nos entreprises et des services
- 3 **Porter l'innovation** sociale pour faire converger les droits du personnel d'encadrement et leurs attentes nouvelles
- 4 **Assurer l'assistance** juridique personnelle des adhérents dans le cadre professionnel
- 5 **Favoriser l'insertion des jeunes**, porteurs de compétences nouvelles
- 6 **Défendre des retraites garanties** pour tous afin de maintenir le pouvoir d'achat
- 7 **Permettre à tous** ceux qui nous rejoignent de peser sur des choix sociaux de plus en plus européens



Témoignages

Branche architectes, économistes de la construction, géomètres, bureaux d'études et ingénieurs conseil, conseils en architecture, urbanisme et environnement (SPABEIC).

« Salariée depuis 25 ans dans la même entreprise, je suis basée en Guyane Française.

Il y a 4 ans environ, il y a eu une grande réunion en Guyane pour créer des syndicats de tous les métiers liés à celui de géomètre.

À l'occasion de cette réunion, il nous a été présenté l'ensemble des syndicats nationaux. Sans hésitation, je me suis rapprochée de la CFE-CGC BTP, car c'est pour moi le plus tourné vers la discussion et surtout, il m'a semblé être le plus en adéquation avec mon corps de métier et mon domaine d'activité.

Je n'ai pas de mandat particulier au sein de notre syndicat. Jusqu'à présent, je n'ai pas eu besoin de l'assistance juridique et je n'ai pas eu de conflit particulier avec mes employeurs mais je me sens "en sécurité" avec la CFE-CGC BTP. »

Sylviana Prépont

Branche industries de carrières et matériaux de construction, négoce des matériaux, industrie de fabrication des ciments et industrie de fabrication de la chaux (SICMA)

« Je suis à la CFE-CGC depuis 14 ans. À 58 ans, ingénieur de formation, j'ai un parcours professionnel bien rempli derrière moi dans l'industrie et la grande distribution et j'ai mis le pied à l'étrier syndical depuis l'âge de 44 ans. Cela m'a forgé un caractère et surtout m'a permis de faire un bilan éclairé, qui m'a convaincu du bien-fondé et de la nécessité de l'action syndicale dans les entreprises.

Mon constat est que l'appréciation de la valeur humaine des salariés est très relative et qu'elle diffère d'une entreprise à l'autre. L'entreprise dans laquelle je suis actuellement a vécu des périodes de restructuration très fréquentes ces dix dernières années, et cette instabilité m'a motivé à m'engager dans l'action syndicale.

J'ai eu envie de mettre mon expérience et ma connaissance du droit social acquise au cours de ma carrière, au service de mes collègues, et je me suis donc investi à 100% dans l'action avec la CFE CGC.

J'ai été successivement ou simultanément selon les époques : DS, Secrétaire du CE, RS, DP, membre du CHSCT, conseiller prud'hommes, défenseur syndical, négociateur de branche, conseiller du salarié, et ne regrette rien de la démarche effectuée.

Un conseil ! Formez-vous autant qu'il vous en sera possible car le droit social est une matière vivante et change en permanence, il en va de votre crédibilité. En ce qui me concerne, j'ai suivi plus de 50 stages à la CFE CGC depuis mon premier mandat, et je continue toujours à me former. »

Patrice Wojcieszak

Branche Bâtiment et Travaux publics (BTP)

« J'ai commencé à être actif au sein de mon entreprise en étant élu pendant 4 ans au CE, mais sans étiquette particulière. Puis, mon entreprise a connu une fusion importante, ce qui a entraîné de nouvelles élections. Il m'a semblé important de me rapprocher d'un syndicat à ce moment-là.

Le choix de la CFE-CGC s'est vite imposé. Je souhaitais un syndicat progressiste, qui prône le dialogue. De plus, en tant que syndicat catégoriel, il correspondait mieux à mes attentes. Il n'y avait pas encore de section syndicale CFE-CGC BTP dans l'entreprise, nous sommes partis de zéro. J'ai pris contact avec le président de la section régionale qui a tout de suite répondu à mes attentes, notamment en me rencontrant très rapidement et en me fournissant une boîte à outils très pratique pour le développement de ma section.

Au quotidien, le syndicat m'apporte une aide technique, juridique et morale fournie par la région et la confédération, un accès à des formations syndicales et, bien sûr, un échange avec d'autres syndicalistes de la CFE-CGC BTP.

J'insiste bien sur la notion de formation qui me semble indispensable pour bien commencer ses missions de syndicaliste. N'hésitez pas à rencontrer les cadres du syndicat et à échanger avec les sections d'autres entreprises. »

Edouard Corral



Branche protection sociale des métiers du BTP (PRO BTP)

« Au début, rien ne me prédestinait à être une militante, on peut même dire que j'y étais un peu réfractaire !

Malgré tout, des personnes du bureau national de la CFE-CGC BTP m'ont approchée, ils m'ont présenté leurs actions et les avantages du syndicat pour la collectivité. Très intéressée par leur discours, j'ai décidé d'approfondir la question en faisant une formation au siège de la CFE-CGC BTP. Cette formation vraiment très complète et très intéressante fut révélatrice des possibilités du syndicat.

Je n'ai jamais voulu être dans la confrontation systématique et le combat permanent. Au contraire, à la CFE-CGC BTP, nous sommes dans la concertation et le dialogue, et l'humain a une place très importante.

Le syndicat m'a permis de créer des liens très forts, mais aussi, de rencontrer et d'échanger avec des personnes qui travaillent dans la même société que moi mais qui n'y exercent pas les mêmes métiers.

N'hésitez pas à faire des formations, à vous appuyer sur les outils de communication fournis par le syndicat. Pour être toujours opérationnelle, j'ai moi-même refait une formation il y a 2 ans car notre branche PRO BTP est une structure complexe en perpétuel mouvement.

Soyez les bienvenus au sein de la CFE-CGC BTP et à bientôt. »

Anne de Massiac

Branche construction et exploitation des autoroutes et ouvrages à péage (Autoroutes)

« Il y a 15 ans déjà que je suis à la CFE-CGC. Ce syndicat, moins politisé que les autres, correspondait déjà bien à ce que je voulais exprimer : on défend des branches professionnelles, pas des partis politiques.

Je suis devenu très actif au sein du syndicat, car les cadres supérieurs étaient malmenés dans le CE et il me semblait essentiel d'avoir un droit de réponse.

La vie syndicale d'un militant peut être semée d'embûches (perte d'élections ou de mandats, relations avec la direction parfois complexes). Mais tant au niveau personnel que professionnel, c'est une expérience très valorisante et enrichissante. Le dialogue social est primordial : la direction a besoin des partenaires sociaux pour avancer !

Surtout, vous qui venez nous rejoindre, faites bien la différence entre votre temps de militant et votre temps de travail.

Ne mélangez pas les genres et ne faites pas de politique !

Soyez les bienvenus ! »

Jacques Durieux

La CFE-CGC BTP
c'est :

- + D'informations sur votre entreprise, votre groupe (accords en vigueur, salaires, temps de travail, préretraites...).
- + De conseils pour vous permettre d'exercer au mieux votre mandat électif (CSE), le mandat de membre CSSCT, de représentant de proximité, ou syndical (délégué syndical et autres) et ainsi participer activement à la politique de l'entreprise.
- + D'outils, grâce à la boîte à outils numérique mise à disposition des militants, contenant des guides, des affiches...
- + D'assistance grâce à un service juridique qui permet de vous éclairer sur un certain nombre de questions mais aussi une défense pouvant aller jusqu'à l'intervention d'un avocat lors d'un procès (sous une condition d'ancienneté en qualité d'adhérent).

Nous sommes là pour répondre aux questions que vous vous posez et faciliter l'évolution syndicale et professionnelle de chaque salarié.

Notre démarche se veut constructive et pragmatique, en plaçant le salarié au cœur de l'entreprise.

À la CFE-CGC BTP, il n'y a pas de « mot d'ordre » ou de dialectique, chaque militant est responsable et considéré comme tel. Le militant est un acteur qui représente le syndicat et que le syndicat aide pour mener à bien ses missions.



Retrouvez-nous sur notre site
internet www.cfecgcbtp.com

- Stages de formation syndicale
- Publications périodiques



Pour nous contacter

Secrétariat et accueil

Tél. 01 55 31 76 76
contact@cgcbtp.com

Adhésion, fichier des adhérents

Tél. 01 55 31 76 85
thao.nguyen@cgcbtp.com

Juridique

Tél. 01 55 31 76 78
veronique.boissin@cgcbtp.com
clemence.yegikyan@cgcbtp.com

15, rue de Londres - 75009 PARIS

Tél. 01 55 31 76 76 - Email : contact@cgcbtp.com

www.cfecgcbtp.com